

Présents(es) :

Mmes : BOOS Sabine - FEUERSTEIN Pauline - MONTELLA Nadège - SCHINDLER Annick
M. CARL René - HELL Jean-Michel – HERRGOTT Bernard - JAEGY Denis – JENNE Michel – KEGLER Thierry
– LUANGRAJ Dany - MIKOLAJCZYK Edouard - PRUNIER Pascal – ROUSEAU Julien - SAUTER Jean-Denis
- VESCOVO Jean-Baptiste - WILLMANN Jean-Louis
BLUM Fred - BOIS Fred - TSCHANN Bruno (Salariés)

Absents(es) :

Mme. HASSLER Stéphanie
M. COLOTTI Yvan - WIPF Jean-Pierre

DATES A RETENIR

Dates à retenir :

CA : 15/11/16 – 17/01/17 – 07/03/17 – 16/05/17

AG C68 : 16/06/17

Soirée des récompenses : 10/02/17 Espace 110 Illzach

MOT DU PRESIDENT

Le CA est un lieu de coordination l'important étant de contribuer à la bonne marche du handball haut-rhinois et donc il faut pouvoir compter sur la solidarité de ses membres.

GESTHAND : (Bruno Tschann)

Webmail : il faut se connecter directement car il n'y a plus de redirection sur les autres adresses.

Webmail : sera remplacé par microsoft office 365 avec une nouvelle adresse mail standard et ainsi le problème avec orange devrait être résolu

Site internet : Dany Luangraj met à jour le site et est chargé d'insérer les infos communiquées par les Présidents des Commissions.

COC : (Jean-Michel HELL)

Engagements : 228 équipes engagées en départementale

Attention : Les modifications sur gesthand se font sans en prévenir le club adverse ce qui a été l'objet de quelques couacs..

Vérification des feuilles de match : beaucoup d'erreurs. Les clubs doivent impérativement cliquer sur le bouton vert pour vérifier les diverses anomalies.

-13 ans féminines : En -13 ans la mixité est possible mais il faut dans un premier temps privilégier la mutualisation avec un autre club. Si cela n'est pas possible il faut demander l'accord au Comité 68.

Engagements complémentaires : en -13 ans et -15 ans jusqu'à fin Décembre.

FORMATION : (Frédéric BLUM)

40 personnes inscrites en formation cadre

Détection : Tournoi des Présidents du 30 octobre au centre sportif régional de Mulhouse concerne les sélections départementales.

200 joueurs – 30 entraîneurs -6 binômes arbitres

Comités présents : 67 – 68 - 57 – 54 - 88 – Bade du Sud

Sections sportives : Quantitativement cela représente environ 140 jeunes en Collège et environ 30 en Lycée.

Un bilan précis sera fait lors du prochain CA

DISCIPLINE: (Jean-Pierre WIPF)

Composition de la Commission :

Président : Jean-Pierre WIPF

Vice Président : Michel JENNE

Secrétaire : Annick SCHINDLER

Secrétaire Adjoint : Jacqueline JANKOWSKI

Instructeur :Richard JANKOWSK (instructeur)

Membres : Olivier BOOS – Georges CANTARUTTI –Jean-Pierre GRASSLER – Clément BADER –
Geoffroy KENTZINGER – Georges MEYER –Evelyne MUNCK

Vote : La Commission de Discipline est élue à l'unanimité

STATUTS ET REGLEMENTS : (René CARL)

Licences:

Au niveau national la progression du nombre de licenciés au 30/09 est de 13%.

3 régions sont à la traîne :

- PIFO (-1,84)
- Martinique (-5,52%)
- Mayotte (-97,68%)

Pour l'Alsace la progression est de + de 6%.

- 03/10/2015 11135 licences – 03/10/2016 11849 licences soit + 714 licences.

Pour le Comité 68 la progression est de 4%

- 10/10/2015 4186 licences – 10/10/2016 4349 licences

Répartition

	QUALIFIES		RENOUVELLEMENTS		CREATIONS		MUTATIONS		EN COURS	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Dirigeants	322	151	256	115	36	19	30	17	8	12
Joueur +16	990	404	722	300	130	84	138	20	33	13
-18 (99/00/01)	339	173	254	136	26	23	59	14	83	34
-15 (02/03)	367	172	269	139	46	26	52	7	58	21
-13 (04/05)	407	141	280	107	77	24	50	10	78	18
-11 (06/07)	306	117	203	82	81	30	22	5	63	18
-9 (07/0...)	248	89	119	42	117	47	12	0	95	27
Loisirs	81	42	65	27	16	15	0	0	0	6
TOTAL	3060	1289	2168	948	529	268	363	73	418	149

A quoi attribuer ces chiffres ???

Difficile de dire mais

- Le travail de développement des clubs
- les résultats des équipes de France Jeunes et Séniors
- l'augmentation du nombre d'heures de retransmission TV y compris sur des chaînes non payantes durant les JO autant d'éléments à prendre en compte.

Ce sont tous des éléments à prendre en compte.

Salles et terrains

Suite à une demande du Comité 67 concernant le retard de traitement des dossiers et donc l'enregistrement des salles dans Gesthand il a été répondu que les Ligues devaient dorénavant enregistrer les salles directement sur Gesthand pour toutes les classes sauf la classe 1.

Résine:

En même temps que les engagements le Comité 68 a demandé aux clubs de leur indiquer si la résine est autorisée ou non.

C'est ce qui a été enregistré sur gesthand et qui apparaît automatiquement sur les conclusions de rencontres.

Les particularités telles que l'autorisation d'utiliser de la résine pour certaines équipes sont à modifier lors de chaque conclusion de rencontre.

Exemple : Le Colmar HC devra modifier pour chaque rencontre de N2 à la Salle Montagne Verte la case concernant la résine.

Le résultat est sans appel :

1 salle ou toutes les colles sont autorisées (Sierentz)

1 salle ou la colle est fournie par le club recevant (Rouffach-Soutzmatt)

18 salles ou la colle blanche est autorisée mais dans certains cas uniquement pour l'équipe 1 qui joue en championnat de France

Environ 40 salles ou toutes les colles sont interdites.

En départementale le club de Neuf-Brisach a informé les clubs qu'ils devaient laisser les sacs au vestiaire afin de ne pas pouvoir cacher la colle....

On n'en est qu'au début de saison il faudra donc être très vigilant car ce problème va c'est certain être évoqué à maintes reprises.

Certificat médical :

1) *La mention «en compétition ou loisirs » est obligatoire et figure sur le document officiel*

C'est surprenant lorsque l'on sait que selon le règlement il y a la pratique compétitive et celle non compétitive.

Le loisir fait partie d'une des pratiques non compétitives mais n'est pas la seule (tableau des règlements généraux Loisirs, Handensemble, Babyhand....) pour lesquels il faut aussi un certificat médical.

a) Le babyhand n'existe plus dans les différentes catégories de gesthand ?????)

b) Dans le guide annexe des tarifs on a comme pratique non compétitive le Loisirs, le Handfit et le Handensemble plus le babyhand

Il y a donc incohérence entre les différents tableaux.

En conclusion la mention qui doit figurer sur le certificat médical ne me semble pas couvrir toutes les catégories et notamment le handfit qui est appelé à se développer.

2) *Validité du certificat médical :*

Sa validité est de 1 an et plus jusqu'au 15/09 comme le laisse entendre l'article ci-après

Article 30.2.2 CM attaché à une licence est valable depuis la date d'établissement jusqu'au renouvellement l'année suivante et avant le début du 1^{er} match auquel participera le joueur la saison suivante et au maximum jusqu'au 15/09.

Depuis cette année il est précisé qu'un certificat médical établi le 02/06/2016 est valable jusqu'au 01/06/2017 soit 1 ans

Pour les finalités inter régionales comment les clubs vont-ils faire pour savoir si le licencié est ou non assuré ?

Pour les tournois de fin ou de début de saison comment les clubs vont-ils faire pour savoir si le licencié est ou non assuré ?

Ces 2 dernières interrogations méritent que l'on s'y attarde et qu'une réponse claire soit donnée par la FFHB.

DEVELOPPEMENT : (Denis JAEGY)

Relation école : Circonscription de Saint Louis.

Tarifs : 15€/heure (Foot 800€ la formation- 25€ rugby)

Critérium :

-9 ans : 32 équipes débutants et 11 équipes confirmés

-11 ans : 32 équipes masculines et 10 équipes féminines

Les compétitions reprennent ce weekend.

Les équipes pourront s'engager toute l'année

Certification commissions des jeunes :

Opération lancée (voir site du Comité 68)

Dossiers à compléter pour le 30/11/2016

Handloisir (Yvan Colotti)

Un mail a été envoyé aux correspondants loisir pour qu'ils signalent les éventuels changements.

Un mail a été envoyé à tous les clubs pour les inviter à réfléchir sur la constitution d'une équipe.

Altkirch et Neuf- Brisach semblent sur le point de créer une équipe.

Tournois déjà programmés:

6 novembre à Guebwiller - 5 février à Horbourg -26 février à Dannemarie

Forum sera organisé en cours de saison pour établir un bilan.

Handfit : Une formation est programmée en Novembre à Mulhouse.

Une relance est à faire auprès des clubs. Il s'agit d'une opportunité à saisir pour ceux qui veulent s'engager dans cette voie.

Grand Stade :

01/06 et 08/06 à Mulhouse et Colmar (Mulhouse fête ses 10 ans)

ARBITRAGE : (Thierry KEGLER)

Réunions arbitres et jeunes arbitres : 3 réunions de rentrée pour les arbitres et 2 pour les jeunes arbitres ont eu lieu à Cernay, Mulhouse et Colmar.

Désignations matchs seniors et moins de 18 ans : actuellement 50 arbitres départementaux ont été validés et sont disponibles pour arbitrer les championnats seniors.

Ce nombre est bien sûr insuffisant. Les désignations se feront en priorité sur les divisions pré régionale, excellence et honneur et aussi en fonction du nombre d'arbitres fournis par chaque club en fonction du nombre d'équipes seniors engagées (rappel : 1 équipe senior doit 1 arbitre) : il y aura donc des matchs sans arbitre.

Désignations matchs de jeunes : merci aux 17 écoles d'arbitrage qui désignent leurs jeunes arbitres sur les matchs à domicile, cela facilite la tâche de la CDA pour les désignations sur les matchs de jeunes et permet d'avoir un vivier de jeunes arbitres motivés et disponibles.

Conseillers : comme l'an passé, une équipe de conseillers formés (juges superviseurs) commencera à officier dès le week-end prochain pour apporter conseils aux arbitres et jeunes arbitres.

Formation arbitres seniors : elle commencera dans les prochaines semaines sous une formule nouvelle : apport théorique de 3 séances suivies d'une mise en pratique sur des matchs de jeunes avec le suivi d'un juge superviseur pour conseiller et retour théorique ensuite. Nous espérons que cette nouvelle formule suscitera de nombreuses vocations.

Formation jeunes arbitres : une session de formation destinée aux jeunes arbitres (nés en 1999 et après) aura lieu samedi 29 et lundi 31 octobre à Rixheim.

Formation accompagnateurs : une formation accompagnateurs de jeunes arbitres sera organisée par secteur.

Nouveau livret d'arbitrage : il a été édité récemment et sera remis gratuitement à tous les arbitres seniors du département.

SERVICE AUX CLUBS ET A LA PROXIMITE « Vie du Club » : (Denis JAEGY)

Bruno Tschann assure une permanence le Samedi au Comité et se rend dans les clubs pour les aider.

Une nouvelle formation des jeunes dirigeants est en gestation.

Le service aux clubs sera d'une autre ampleur dans les mois à venir.

FINANCES : (Bernard HERRGOTT)

Facture licences et mutations

Reste un solde de 500€ concernant l'année dernière

Mutations à régler au 30/09 soit un solde à payer d'environ 10000€

Réguisheim : club n'existe plus/la FFHB sera consultée pour la suite à donner.

Péréquation arbitrage : facturation sera faite à partir du 25/10

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 15 Novembre 2016.

Le Président
JL WILLMANN

Le Secrétaire Général
R. CARL

